

INFORMATIONS PRODUIT :

Nom homologué : GENERATION PAT'

AMM n° FR-2012-0511

Détenteur de l'autorisation : LIPHATECH S.A.S – Bonnel – BP 3 – 47480 Pont Du Casse (France) – Tel : 05 53 69 35 70

Composition : 25 mg/kg de DIFETHIALONE (0.0025% m/m) (n° CAS 104653-34-1)

Formulation : Appât en pâte, prêt à l'emploi

Type de produit : TP 14 Rodenticide

Catégorie d'utilisateur : Professionnels de la lutte contre les rongeurs

Usages : Rats (Rat noir ou Rat des greniers) (*Rattus Rattus*), Rat Brun (*Rattus Norvegicus*) et Souris domestiques (*Mus Musculus*)

Couleur de l'appât : bleu

Lieux d'utilisation : intérieur et autour des bâtiments publics, privés ou agricoles

CARACTÉRISTIQUES :

Pâte à base d'un anticoagulant de dernière génération : la DIFETHIALONE

A utiliser sur Rats (rats noirs et rats bruns) et souris, à l'intérieur et autour (à proximité immédiate) des bâtiments privés, publics et agricoles.

L'action du produit est observable dans les 3 à 14 jours suivant l'ingestion de l'appât par les rongeurs. Une prise unique et faible suffit pour que les rongeurs succombent.

Ce délai entre l'ingestion et la mort du rongeur est inhérent au mode d'action des anticoagulants. Il permet de pas éveiller la méfiance des autres rongeurs qui continuent à consommer le produit.

Conditions recommandées d'utilisation de l'appât :

- en cas de forte infestation de rongeurs
- et /ou la compétition alimentaire est importante
- et / ou la réglementation impose des appâts non dispersibles

Produit autorisé pour un usage en industrie agroalimentaire. La pose de ce produit doit impérativement être faite en toute sécurité, de manière à ce qu'il ne puisse pas entrer en contact direct avec les denrées alimentaires fabriquées et/ou stockées sur le site.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

SOUSIS	Poser de 25g à 50g /poste d'appâtage	A chaque contrôle, renouveler le remplissage des boîtes jusqu'à arrêt de la consommation.
	Faible infestation : disposer un boîte tous les 2 à 3 mètres Forte infestation : disposer une boîte tous les 1 à 1.5 mètres	Si la consommation est partielle compléter chaque boîte jusqu'à 50g maximum
RATS	Poser de 100g à 200g /poste d'appâtage	A chaque contrôle, renouveler le remplissage des boîtes jusqu'à arrêt de la consommation.
	Faible infestation : disposer une boîte tous les 8 à 10 mètres Forte infestation : disposer une boîte tous les 4 à 5 mètres	Si la consommation est partielle compléter chaque boîte jusqu'à 200g maximum

Disposer les postes au plus près des traces des rongeurs, sur les lieux de passage identifiés (le long des murs, crottes, nids, passages, coulées et des trous formés par les rongeurs) de manière sûre afin de minimiser le risque de consommation par les animaux non cibles ou par les enfants. Disposer les postes d'appâtage en zone non submersible et à l'abri des intempéries.

Ne pas disposer le produit sur des surfaces ou des ustensiles qui pourraient être en contact avec des aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

LIPHATECH®

Bonnel — 47480 PONT DU CASSE

FRANCE

Tél. : +33 (0)5 53 69 35 70

Fax : +33 (0)5 53 69 35 71

distribution@liphatech.fr



Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisées et étiquetées (étiquettes disponibles sur notre site internet www.liphatech.fr).

Le port de gants est obligatoire à chaque étape du traitement. Se laver les mains après toute utilisation/manipulation.

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition de phénomènes de résistance. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène. Ne pas utiliser le produit dans des zones où des cas de résistance sont suspectés ou établis.

Vérifier l'efficacité de l'appât sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Prévenir les responsables de la mise en marché en cas de non efficacité du traitement.

Disposer les sachets (10g) dans les postes d'appâtage conformément au mode d'emploi ci-dessus.

Ne pas ouvrir les sachets. Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre 2 applications.

Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que les rodenticides. Le nombre de postes est fonction du site de traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Le nombre d'appâts disposés par poste doit être adapté aux doses d'application validées et il est nécessaire de respecter les intervalles d'application du produit.

NOTE : la souris étant sédentaire, elle a un rayon d'action dans les 10 mètres autour du point de nidification, il est donc recommandé de multiplier les postes d'appâtage dans cette zone.

FRÉQUENCE DE PASSAGE RECOMMANDÉE :

Inspection et réapprovisionnement des postes d'appâtage :

Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé

Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement.

Récupérer les rongeurs retrouvés morts durant le traitement, par souci d'hygiène et afin d'éviter qu'ils soient consommés par d'autres animaux.

RECOMMANDATION DE STOCKAGE :

Stocker l'appât à l'abri de la lumière. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION :

Déposer les poste d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. Les appâts non consommés, entraînés hors des postes ou non utilisés doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte. L'emballage ne doit pas être réutilisé ou recyclé.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne se débarrasser de ce produit et de son emballage qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dangereux pour les chiens et les chats

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement

P301 + P310 : En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

P501 : Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale / nationale

PREMIERS SECOURS :

Effets secondaires en cas d'ingestion : aucun dans l'immédiat, effet secondaire différé : perte de couleur des muqueuses (bouche, bord de l'œil), saignements au niveau des muqueuses buccales, apparition d'hématomes, hémorragies...

En cas d'ingestion : se rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas d'inhalation: respirer de l'air frais et se reposer. Si malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Indications pour le médecin : Génération Pat' contient un rodenticide anticoagulant, un traitement avec de la vitamine K1 devrait être nécessaire pendant une longue période.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le Centre Anti-Poisons le plus proche pour obtenir des conseils de traitement.

PRODUITS RESERVÉS À UN USAGE PROFESSIONNEL

« Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit. »

Consulter impérativement [la fiche produit](#), [la fiche technique](#) et [la fiche de données de sécurité](#) disponibles sur notre site internet Rubrique PRO 3D France ou sur simple demande par téléphone au 05 53 69 35 70.